

éditorial

L'année 2010 a précisé les modalités de composition et de fonctionnement du futur syndicat mixte qui va porter la préfiguration du Parc naturel régional, le projet de Pays des Trois Vallées et le Schéma de Cohérence Territoriale. Cette nouvelle structure permettra à chacun de trouver sa place pour participer à la construction de l'avenir de la Picardie maritime.

Depuis novembre 2010 l'ensemble des communes et des communautés de communes concernées, ainsi que le Département et la Région, sont invités à délibérer sur le projet des statuts.

Je fais le souhait que cette nouvelle organisation nous permette d'œuvrer avec efficacité pour notre territoire et, nous présente, unis et rassemblés, à la candidature au label « Parc naturel régional ».

Une nouvelle année, une nouvelle version du bulletin de liaison avec l'apparition de la fiche « Démuche ». Cette partie détachable vous permettra de découvrir ou de redécouvrir un milieu naturel emblématique du territoire du futur Parc naturel régional. Nous commençons la série en consacrant la première fiche aux milieux humides de la Moyenne Vallée de la Somme où vous découvrirez un parcours pour goûter pleinement à la richesse des marais et étangs si particuliers...

Bonne visite !

Annie Roucoux
Présidente de l'Association



Les institutions en marche vers la labellisation PNR

Un Parc naturel régional est une structure publique fondée sur un projet de territoire concerté. C'est pourquoi l'Association de préfiguration et le Conseil Régional ont délibéré en octobre 2010 pour constituer un comité de concertation qui associe l'Etat et le Département. Désormais, les signataires de la future charte disposent d'un lieu d'échange et de décision, co-piloté par l'Association et la Région. **Le but : obtenir un avis intermédiaire positif en 2011 et la labellisation PNR à l'horizon 2012.**

Trois groupes de travail ont vu le jour et se réunissent régulièrement :

- **Le Comité de Concertation** composé des représentants de l'Etat et des élus de la Région, du Département et de l'Association de préfiguration.
Son rôle : définir les grandes orientations, guider le travail technique et le calendrier prévisionnel ; veiller à la bonne démarche vers la labellisation et à l'articulation du projet PNR avec les autres grands projets de territoire tels que le Parc naturel marin.
- **Le Comité Technique** composé des directions des services de l'Etat (DREAL, SGAR...), de la Région, du Département et de l'Association de préfiguration. Il peut associer d'autres partenaires selon l'ordre du jour.
Son rôle : préparer les comités de concertation et mettre en œuvre les orientations politiques.
- **Le Groupe Labellisation :** groupe de travail composé des chargés de mission de l'Association de préfiguration et de la Mission régionale de Picardie maritime.
Son rôle : fournir des pistes de réflexion et travailler concrètement sur la rédaction de l'avant projet de charte en lien avec l'ingénierie du territoire.
Ses avancées sont présentées pour validation au comité technique.

mémo

Chiffres clés des PNR

46 Parcs naturels régionaux en France
Représentant 12 % du territoire national
3 788 communes
7 millions d'hectares
3 millions d'habitants
12 projets de parcs en préfiguration



La création du parc

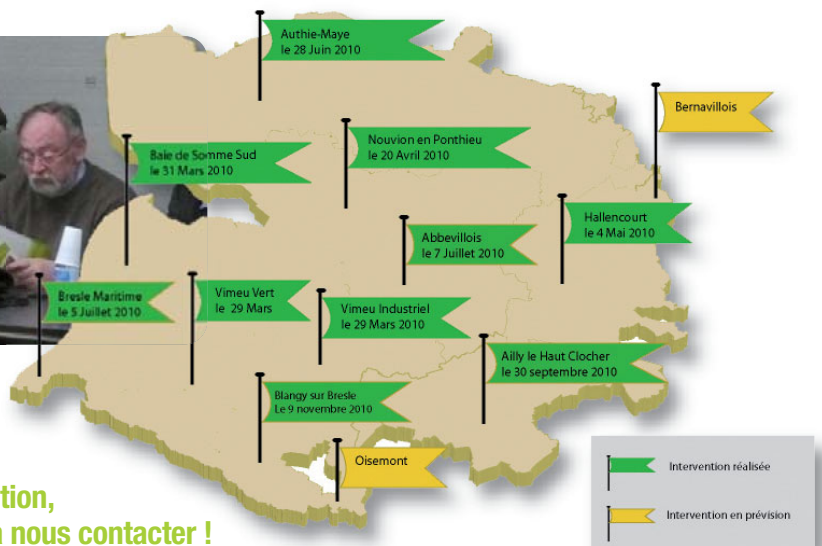
Démarche de concertation

L'avant projet de charte s'articule autour de trois vocations et a fait l'objet d'une écriture partagée en mobilisant l'ingénierie du territoire. En 2010, une intervention lors des conseils communautaires a permis de toucher les représentants des communes, collectivités au coeur du projet, et d'en présenter l'avancée. Cette concertation locale s'est même étendue au sein des conseils municipaux qui l'ont souhaité.

Objectif 2011 : afin d'achever l'avant projet de charte pour la demande d'avis intermédiaire, des ateliers thématiques vont être organisés au mois de mars 2011. Ce travail permettra d'enrichir cet avant projet de charte avec de nouvelles propositions, compte-tenu des remarques formulées par les instances nationales. Ces ajouts feront l'objet de débats pour finaliser le dossier de demande d'avis intermédiaire. **Nous comptons sur Vous : la concertation continue ...**



Interventions dans les communautés de communes concernées par le projet du PNR



Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter !



Les bonnes idées des PNR

PNR Oise - Pays de France, atelier des petits éco-citoyens



Inviter les enfants à connaître les gestes éco-citoyens et à les appliquer au quotidien pour protéger la planète.



Le PNR Oise - Pays de France organise un atelier destiné aux enfants de 7 à 12 ans pour tester leurs connaissances en matière de respect de l'environnement et les sensibiliser aux bonnes pratiques. Grâce à de nombreux petits jeux, les enfants découvrent comment et pourquoi économiser l'eau ou l'énergie, comment trier les déchets et pourquoi il faut les recycler. Cet atelier s'achève par une partie créative « bricolo-récup » où les enfants fabriquent un objet à partir de matériaux de récupération.

Pour en savoir plus : Parc naturel régional Oise - Pays de France
03 44 63 65 65 / contact@parc-oise-paysdefrance.fr

• Initiation du Projet par la Région Picardie

• Création de l'Association de Préfiguration

• Définition du périmètre du PNR

• Concertations

• Diagnostic du territoire

• Élaboration du projet et concertations



Les actions du PNR

Atlas paysager et patrimonial des communes : vers un urbanisme durable

La richesse paysagère et patrimoniale de la Picardie maritime, autant dans ses formes que dans ses usages, n'est plus à démontrer.

Une des ambitions du projet de Parc naturel régional est de garantir cette qualité sur l'ensemble du territoire en favorisant la définition de projets d'aménagement et de développement ambitieux. C'est dans ce sens que l'Association prévoit l'élaboration d'un atlas paysager et patrimonial, à l'échelle de chaque commune de manière participative.

Cet atlas a pour objectif d'apporter aux collectivités, une somme de connaissances suffisantes sur les paysages et le patrimoine, leurs représentations sociales et leurs dynamiques, pour qu'elles puissent définir une politique suivant un principe de cohérence paysagère et patrimoniale.

L'atlas a également pour ambition de mettre en lumière, aux yeux des habitants, le patrimoine de proximité, bien souvent méconnu ou ignoré de par son aspect quotidien. Si le patrimoine est un bien collectif qui relève de la responsabilité politique, il relève aussi de la responsabilité individuelle : c'est l'affaire de tous et de chacun.

Contact : Grégory Bénard - gregorybenard@pnr-pm.com



Agenda 21 Local

Vers un projet de développement durable pour le territoire

La France s'est engagée en 1992, lors de la conférence de Rio, à ce que soit élaboré à chaque niveau de décision, un programme d'actions en faveur du développement durable, appelé « Agenda 21 Local ».

Depuis 1967, les Parcs naturels régionaux sont des précurseurs en matière de développement durable, avec pour mission de concourir à la politique de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social et d'éducation et de formation du public. Pour cette raison, un dispositif d'équivalence entre les chartes de PNR et les Agendas 21 locaux a été instauré.

Pourquoi faire reconnaître notre charte en tant qu'Agenda 21 local ?

Simplement pour montrer qu'elle répond bien aux objectifs de développement durable, et le cas échéant l'améliorer !

Ainsi nous devons montrer qu'elle remplit cinq finalités essentielles :

- 1 - la lutte contre le changement climatique ;
- 2 - la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- 3 - l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- 4 - la cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations ;
- 5 - la dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables.


Les éléments suivants seront déterminants dans la démarche : la participation des acteurs, l'organisation du pilotage, la transversalité des approches, l'évaluation partagée et une stratégie d'amélioration continue.

Il va sans dire que ces principes devront aussi s'appliquer dans le fonctionnement même du futur Syndicat mixte.

Contact : Bettina Lanchais - bettinalanchais@pnr-pm.com



Valorisation du massif forestier de Crécy



Depuis 2007, une réflexion globale s'est engagée autour de la valorisation du massif forestier de Crécy. L'étude de faisabilité a mobilisé un grand nombre d'acteurs engagés dans la gestion et la préservation de la forêt, entité écologique importante qui contribue à la diversité du paysage de Picardie maritime. Aujourd'hui, le travail s'affine et nous entrons dans la dernière phase de concertation : définir les grands objectifs du projet.

Par exemple : rendre la forêt accessible à tous, veiller à l'harmonie des différents usages, développer des infrastructures d'accueil du public tout en préservant le patrimoine naturel... le but étant avant tout de sensibiliser les habitants pour qu'ils deviennent les meilleurs ambassadeurs de la forêt.

A noter : le travail engagé par l'Office National des Forêts visant une gestion à long terme des richesses faunistiques et floristiques de la forêt par une reconnaissance européenne via « Natura 2000 ».

Contact : Julie Liénard
julieliénard@pnr-pm.com

PNR : présentation des nouveaux techniciens qui renforcent l'équipe

Pour progresser dans la rédaction de l'avant projet de charte et la labellisation PNR, l'Association de préfiguration a vu l'arrivée de :



• **Grégory Bénard**, chargé de mission Urbanisme et Paysages : élaboration du Schéma Trame Verte et Bleue, atlas paysager et patrimonial et suivi des projets d'aménagement et documents d'urbanisme sur le territoire.
Contact : 06 43 59 37 22



• **Bettina Lanchais**, chargée de mission Energie : mise en place du Plan Climat Territorial, de l'Agenda 21 Local et de la filière bois énergie. Contact : 06 43 59 37 42



• **Julie Liénard**, chargée de mission Animation du Territoire et des Patrimoines : vulgarisation des actions de l'association, sensibilisation des publics, valorisation du patrimoine et du massif forestier de Crécy.
Contact : 06 43 59 37 48

LES COMMUNES QUI ADHERENT A L'ASSOCIATION DE PRÉFIGURATION DU PNR DE PICARDIE MARITIME AU 15/01/11 - en gras les nouveaux venus

Abbeville
Acheux-en-Vimeu
Agenvillers
Aigneville
Ailly-le-Haut-Clocher
Argoules
Arrest
Arry
Ault
Bailleul
Beauchamps
Behen
Bellancourt
Bernay-En-Ponthieu
Bethencourt-sur-mer
Boismont
Bourseville
Bouvaincourt-sur-Bresle
Brailly-Cornehotte
Bray-les-Mareuil
Brucamps
Buigny-Saint-Maclou
Cahon-Gouy
Cambron
Canchy
Caours - L'Heure
Cayeux-sur-mer
Chepy
Conde-Folie
Coulouvillers
Cramont
Crécy-en-Ponthieu
Dargnies
Dominois
Domléger-Longvillers
Dompierre-sur-Authie
Domqueur
Domvast
Drucat-Le Plessiel
Eaucourt-sur-Somme
Embreville
Epagne-Epagnette
Ercourt
Ergnies
Eronnelle
Estrées-les-Crécy
Favières
Feuillères-en-Vimeu
Fontaine-sur-Maye
Forest l'Abbaye
Forest-Montiers
Fort-Mahon-Plage
Francières
Fressenneville
Fretteville
Friaucourt
Froyelles
Frucourt
Gamaches
Grand-Laviers
Grebault-Mesnil
Gueschart
Hallencourt
Hautvillers-Ouville
Hiermont
Huchenneville
Huppy
Lamotte-Buleux
Lanchères
Le Crotoy
Le Titre
Limeux
Long
Longpré-les-Corps-Saints
Machiel
Machy
Maisnières-en-Vimeu
Maison-Ponthieu
Maison-Roland
Mareuil-Caubert
Meneslies
Mers-les-bains
Mesnil-Domqueur
Miannay
Millencourt-en-Ponthieu
Mons-Boubert
Moyenneville
Nampont-Saint-Martin
Neufmoulin
Neuilly l'Hôpital
Nibas
Nouvion-en-Ponthieu
Noyelles-en-Chaussée
Noyelles-sur-mer
Ochancourt
Oneux
Oust-Marest
Pendé
Ponches-Estruval
Pont-Rémy
Ponthoile
Port-le-Grand
Quend
Quesnoy-le-Montant
Rambures
Regnière-Ecluse
Rue
Saigneville
Sailly-Filbeaucourt
Saint-Blumont
Saint-Maxent
Saint-Quentin-en-Tourmont
Saint-Valery-sur-Somme
Sorel-En-Vimeu
Tilloy-Florville
Toeflès
Tours-en-Vimeu
Tully
Valines
Vauchelles-les-Quesnoy
Vaudricourt
Vaux-Marquenneville
Vercourt
Villers-sous-Ailly
Villers-sur-Authie
Vironchaux
Vron
Woignarue
Yaucourt-Bussus
Yonval
Yrench
Zengremer

Ouverture du chantier naval gaulois

Un village : Pont Rémy, à 4 kilomètres de la découverte des vestiges du chaland en 1808 dont Monsieur Traullé, archéologue amateur et procureur impérial d'Abbeville, a fait une description détaillée.

Cette épave fabriquée exclusivement en chêne est de forme rectangulaire à fond plat avec des extrémités relevées. Une collaboration s'est dessinée entre l'Association de préfiguration du Parc et l'Association « les Ambiani » afin de mener à bien une reconstitution du chaland. Avant cela, la construction d'un chantier naval gaulois se révèle nécessaire. Il comprendra une halle à bateau, une maison de charpentier et une forge.

Associant nos compétences, un chantier d'insertion composé de 8 ouvriers s'est ouvert le 12 octobre 2010. Durant 6 mois, ces ouvriers vont découvrir et se former au travail du bois, du torchis et du chaume. Ce chantier, dès son achèvement, sera ouvert au public et proposera des animations notamment pédagogiques.

En attendant 2012, la reconstitution du bateau... « Abugnata »

Projet en partenariat avec : Etat, Fond Social Européen (FSE), Conseil général 80, PLIE Picardie maritime, Agefos PME Picardie, Conseil régional de Picardie et commune de Pont-Rémy



Retour sur les temps forts de l'association en 2010

28/01/10 : Réunion de travail autour de l'avant projet de charte à destination des élus

10/03/10 : Intervention au lycée agricole d'Abbeville pour présentation de la filière Bois Energie

16/04/10 : Présentation des propositions de valorisation du massif forestier de Crécy aux maires des communes limitrophes de la forêt

26/04/10 : Assemblée Générale de l'association



20/05/10 : Audition de Madame Roucoux au Conseil Economique et Social Régional

01/07/10 : Visite de Monsieur Moulinas - conseiller de la fédération des parcs et de Monsieur Mio, rapporteur du projet aux instances nationales

06/07/10 : Séminaire de l'Association de préfiguration et du Pays des Trois Vallées

11-12/09/10 : Présentation du projet à la « Finale Nationale de Labour »



9 au 23/11/10 : Découverte des paysages du Vimeu Vert dans le cadre des « Semaines régionales de l'Environnement 2010 » à Toeflès

12/10/10 : Ouverture du chantier d'insertion à Pont Rémy

« Bulletin de Liaison » de l'association de préfiguration du PNR de la Picardie Maritime
ISSN1950 - 3091. Directeur de la publication : Mme Annie Roucoux, Présidente.

Responsable de la rédaction : Laurent Fromentin.

Création & mise en page : www.nordesign.fr 03 22 60 20 30 • Imprimerie Carré 03 22 60 38 60



Association de Préfiguration du Parc Naturel Régional de Picardie Maritime
8, place du G^{al} de Gaulle
80100 Abbeville
Tél. : 03 22 24 40 74
www.pnr-pm.com

Les marais et les étangs de la Somme

Chés mèrais pi chés intailles d'el Somme

A vol d'oiseau, nous nous éloignons des polders de la baie de Somme pour survoler les terres intérieures, en direction des marais de la Somme, en amont d'Abbeville. Ces étendues d'eau dévoilent de drôles de quadrillages bleus entrecoupés de couloirs verts. Les marais du Mont de Caubert et de la moyenne Vallée de Somme font partis des joyaux naturels préservés de Picardie. Au même titre que la baie de Somme, ces espaces à la richesse faunistique et floristique reconnue, font l'objet d'une préservation et d'une gestion spécifique au titre du réseau Natura 2000. Le Conseil Général de la Somme a même classé certains de ces milieux, Espaces Naturels Sensibles du département. Systèmes d'étangs, de marais et de prés tourbeux, ils accueillent les habitats des larges vallées tourbeuses en U à caractère atlantique ou subatlantique...

L'ensemble des milieux de la Vallée de la Somme est un des exemples les mieux préservés de France et d'Europe !



Quelques espèces emblématiques



Le blongios nain (*Ixobrychus minutus*)

porte bien son nom. Il est le plus petit héron d'Europe ! Reconnaisable à ses teintes paille et noir, il affectionne la vallée de la Somme, de la mi-mai à la mi-juillet pour se reproduire, puis migre vers l'Afrique de l'Ouest. Vous le trouverez caché près des bords d'étangs, de cours d'eau, de marais, et plus généralement au sein des roselières denses. C'est dans ces habitats qu'il trouve de quoi se nourrir : le blongios nain est en effet, un amateur d'insectes aquatiques, de larves et de petits poissons.

Le triton crêté (*Triturus cristatus*),

qui mesure de 13 à 17 cm est un véritable « dinosaure » miniature ! Il est bien identifiable à sa couleur vert olive et brun noir, ses points blancs et une jolie couleur jaune-orangé sur le ventre, camouflage efficace et parure nuptiale digne des grands stylistes. Hivernant en terre, il reste dans l'eau de mars à juin. Les mets préférés de ce curieux amphibien sont les larves d'insectes et les vers dont il est particulièrement friand.



Le Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*)

porte un nom bien compliqué pour cette petite orchidée (6 à 25 cm) à la robe jaune verdâtre. Présente sur plusieurs stations avant les années 1920, elle est aujourd'hui extrêmement rare en Picardie. Plante vivace et pionnière, elle fleurit en été dans les tourbières ou les dépressions humides dunaires. Les exigences de cette petite plante sont très précises notamment pour la germination (taux d'humidité, concurrence, nature de la couverture végétale, etc.). Elle affectionne particulièrement les végétations herbacées basses et profite des zones dénudées pour s'installer.



Quel est le point commun de ces 3 espèces ?

Elles sont protégées au niveau national et européen du fait de leur déclin et de leur vulnérabilité. Elles sont inféodées aux habitats aquatiques qui sont en Picardie dégradés et en voie de disparition depuis les années 1950. Les causes ? Elles sont multiples : régression des zones humides, abandon de certaines pratiques de gestion du fond de vallée (entretien des mares, curage trop agressif), suppression de la ripisylve (végétation de bords de cours d'eau, alignement d'arbre...), pollution des eaux, introduction d'espèces invasives, etc.

mémo

ZICO

Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) : il s'agit d'un inventaire des sites d'intérêt majeur qui hébergent des effectifs d'oiseaux sauvages jugés d'importance communautaire ou européenne.

Mesures de la charte

De nombreuses actions visent à « renverser la vapeur » et à valoriser ces habitats naturels et espèces sensibles d'intérêts communautaires. L'avant-projet de charte, projet concerté et partagé, vient conforter le rôle des gestionnaires et la préservation de ces milieux :

- Faire du schéma Trame Verte et Bleue un enjeu majeur structurant du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- Poursuivre la gestion des Espaces naturels remarquables vers l'excellence
- Mettre en œuvre des actions de formation des gestionnaires des espaces naturels
- Conjuguer art de vivre local et éco-citoyenneté
- Animer les sites emblématiques de la vie quotidienne des hommes au cours de l'histoire
- Veiller à l'adéquation entre sauvegarde du patrimoine naturel et activités humaines.

Charte PNR



Association de Préfiguration
du Parc Naturel Régional
de Picardie Maritime
8, place du G^d de Gaulle
80100 Abbeville
Tél. : 03 22 24 40 74
www.pnr-pm.com



interview

Ch'intertien
avec René Cailleux,
maire de Longpré-les-
Corps-Saints

Votre engagement en faveur de la préservation de ces milieux
Je suis personnellement très intéressé par les milieux naturels et j'ai été pendant 10 ans, responsable des agents de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Somme. A la retraite, j'ai encore la chance de m'investir comme maire de Longpré mais également comme Président de trois Comités de Pilotage de site Natura 2000 de la Vallée de la Somme et comme représentant au Conseil d'Administration du PNR. Mon objectif est de travailler à la sensibilisation du public et au respect de la nature.

Vos propres ressentis face aux paysages et à ses richesses faunistiques et floristiques
Nous possédons ici une richesse environnementale extraordinaire, préservée dans sa globalité mais qui n'est pas assez mise en valeur. Mon sentiment, mon envie, est de pouvoir léguer ce patrimoine aux générations futures et de transmettre nos connaissances pour le faire évoluer dans le bon sens. Il faut être fier de notre patrimoine !

Votre vision de l'économie locale liée à ces espaces...
Pendant la guerre, les marais étaient exploités pour la tourbe qui était utilisée comme matière première pour se chauffer. Aujourd'hui, les ressources économiques locales sont la chasse, la pêche et le tourisme de nature, mais un tourisme durable et responsable !

1 Le point de départ se situe près du passage à niveau à proximité du carrefour menant au centre-ville de Longpré-les-Corps-Saints. Suivez la voie de chemin de fer jusqu'à la Maison des Marais. Puis, au fil de l'eau et du parcours, vous serez surpris par la diversité des paysages et des richesses cachées du site, emprunt de traditions picardes et témoignage de l'exploitation par l'Homme.



2 **El moaison d'chés mérais** (La maison des marais) : Espace muséographique, accessible pour petits et grands, c'est l'occasion d'une découverte pédagogique et ludique des marais. A l'extérieur, le paysage du lit majeur de la

Somme s'offre à vous, étendu sur 2 kilomètres, jusqu'au coteau de Long : là, une magnifique perspective sur le patrimoine bâti de la commune, à ne pas rater !



3 **Chés mérais pi chés intailles** (Les marais et les étangs) : la tourbe a été exploitée dès le XII^e siècle dans les grandes vallées, avec un développement important au XVIII^e siècle puis après la Seconde Guerre Mondiale. Elle fut longtemps le principal combustible du secteur, en motte naturelle ou en briquettes moulées. Les gisements de tourbe noire sont profonds (environ 10 mètres) et les traces d'extraction sont encore bien visibles : les hommes ont creusé les grands étangs et poches d'eau appelés « entailles », qui confèrent une allure particulière au fond de vallée.

4 **Chés huttes** : aux abords du plan d'eau et sur les îlots exigus, on aperçoit d'étranges abris camouflés. Ce sont des huttes de chasse, patrimoine incontournable et véritable art de vie de Picardie ! Installations sommaires ou confortables, elles permettent de pratiquer la chasse au gibier d'eau de nuit, d'août à février.



5 **Chés larris** (Coteau calcaire) : Face à vous, se dessinent les premières terres du plateau du Ponthieu, utilisées essentiellement comme terres agricoles. La pente marquée sur le versant calcaire est un larris. C'est un espace consacré traditionnellement au pacage des troupeaux, activité qui permet le maintien d'une végétation basse de type pelouse.

6 **La diversité des milieux** : D'un côté, la Somme. De l'autre, un panel d'écosystèmes très spécifiques, tantôt milieu fermé, tantôt milieu ouvert. D'où vient donc cette diversité ? Des différents degrés de gestion et d'entretien des milieux réalisés par l'Homme. Les étangs accueillent des herbiers aquatiques dominés par le Nénuphar blanc (*Nymphaea alba*) ; les roselières (**chés rosières**) et les végétations humides à hautes herbes se développant sur tourbe, hébergent plusieurs plantes rares et protégées comme le Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*) et la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*)...

7 **L'Eauette** : ne vous y méprenez pas ! Cette rivière est bien l'Airaine, mais elle devient l'Eauette lorsqu'elle rejoint le lit majeur de la Somme, après 13 km d'écoulement depuis Métigny. C'est un petit cours d'eau classé en 1^{ère} catégorie piscicole, peuplé de truites, d'ombles ou de chabots.

Pratique

N'oubliez pas de bonnes chaussures de marche, jumelles et eau.

Gestes éco-citoyens ! Eviter de crier et de cueillir la flore. Respecter les usagers des marais et ramasser vos débris.

Accès : en train (gare de Longpré)

ou en covoiturage www.roulezco.fr (25 min d'Abbeville)

Accueil, sorties nature et renseignements au 03 22 31 86 93.

Maison des marais : ouverture d'avril à septembre de 9 h à 17 h (stationnement possible à proximité).

Partenaires... pour aller encore plus loin

Remerciement aux partenaires qui ont contribué à la réalisation de cette fiche découverte :

- René Cailleux, maire de Longpré-les-Corps-Saints
- Jean-Mary Thomas - Jacques Dulphy, Association Démucher (traduction picarde)
- Syndicat Mixte AMEVA, (habitats et espèces emblématiques Natura 2000)
- Conseil général de la Somme (service des Sports – sentier découverte)
- © Marie Moëys / Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie (photographie du Liparis de Loesel)
- © CPIE Vallée de Somme (photographie du Triton crêté)
- © PNR Cap et Marais d'Opale (photographie du Blongios nain)
- Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (Maison des Marais)

